

CHARTRE SAV BOOSPA

Tous les produits vendus sur le site Boospa ont été soumis aux tests et essais requis dans le cadre des exigences de sécurité et qualité.

Si toutefois des défauts ou vices de fabrication ou de matériaux devaient apparaître, Boospa via la plateforme SAV technique BOOSPA SERVICES prendrait en charge les réparations des produits, le remplacement de pièces manquantes ou défectueuses ; ou si le produit n'est pas réparable, BOOSPA procéderait à son échange.

1/ GARANTIE DES PRODUITS BOOSPA

BOOSPA offre une garantie pour les produits commercialisés auprès du consommateur final. Cette garantie commerciale prend effet à compter de la date de facturation du produit au consommateur final. Défaut pris en charge au titre de la garantie : Tout défaut de fabrication d'origine interne et imputable au produit lui-même. La durée de cette garantie est variable en fonction des marques et des constructeurs.

Vous trouverez la durée légale de garantie sur chaque fiche produit disponible sur le site www.boospa.net

2/ APPLICATION DE LA GARANTIE

2.A/ PANNE AU DEBALLAGE

2.A.a/ DEFAUT TECHNIQUE AU DEBALLAGE

En cas de défaut technique du produit, constaté par le centre SAV BOOSPA, dans les 7 jours suivant la date d'achat du produit par le consommateur final, BOOSPA s'engage à procéder à un échange du produit concerné.

2.A.b/ MANQUANTS AU DEBALLAGE

En cas de pièces ou accessoires manquants au déballage (dans les 7 jours suivant la date d'achat du produit), le client devra faire une demande auprès de BOOSPA pour que ceux-ci lui soient adressés. A défaut de pouvoir fournir ces pièces, BOOSPA s'engage à échanger ce produit gratuitement, les frais de transport étant à la charge du client.

2.B/ PANNE AU COURS DE LA GARANTIE

Au cours de la durée de garantie des produits, les pièces détachées et accessoires endommagés, dans le cadre d'une utilisation normale du produit par le consommateur final, seront échangés / réparés gratuitement. Les frais d'envoi du produit étant à la charge du client (Par exemple : Envoi Colissimo recommandé en France métropolitaine remise contre signature).

3/ EXCLUSION DE LA GARANTIE

La garantie ne couvre pas les cas suivants :

- L'usure normale du produit
- Utilisation anormale du produit
- L'utilisation non conforme aux recommandations spécifiées sur les emballages, les notices d'emploi, ainsi que les manuels d'instruction.
- Entreposage, stockage, ou mise en service dans des lieux non adéquates ou soumis à l'influence d'un chauffage, d'un froid ou d'une humidité excessive,
- L'utilisation de produit de traitement d'eau ou de nettoyage non recommandés par le fabricant, le distributeur ou BOOSPA.
- Les dommages provenant d'erreur de montage, de démontage ou d'assemblage par le client,
- Les dommages dus à une cause extérieure au produit, tels que foudre, chute du produit, dégâts des eaux ou incendie.
- Utilisation d'un accessoire non fourni avec le produit.

4 / PROCEDURE SAV

Pour permettre la bonne prise en charge de sa demande, le client devra se rendre sur le site internet dédié au service après-vente (www.sav.boospa.com) et procéder à l'ouverture d'un dossier sav. Après avoir renseigné les informations le concernant il pourra avoir accès à la partie produit et ainsi se faire aider dans un diagnostic de la panne ou pour arranger un retour du produit dans nos locaux.

Ces informations sont à compléter dans la rubrique contact, en haut à droite du site www.boospa.net

Une adresse de renseignement reste disponible (sav@boospa.com) mais elle ne substitue en rien à la procédure mise en place plus haut. Suivant la nature de la panne, le client se verra alors attribuer un numéro d'accord de retour et un formulaire de retour SAV qu'il devra joindre à son colis. Le produit est à renvoyer dans son emballage d'origine avec tous les accessoires. Après réception et test du produit, le client recevra un rapport indiquant si la panne est couverte ou non par la garantie.

Cette charte est destinée à la France Métropolitaine

Le délai de rétractation est de 14 jours après réception du produit.

5/ GARANTIE DES PRODUITS NON ACHETES SUR LE SITE BOOSPA

BOOSPA offre une garantie pour les produits de plusieurs marques commercialisés auprès du consommateur final qu'ils aient été achetés sur le site Boospa ou non. Cette garantie commerciale prend effet à compter de la date de facturation du produit au consommateur final. Défaut pris en charge au titre de la garantie : Tout défaut de fabrication d'origine interne et imputable au produit lui-même. La durée de cette garantie est variable en fonction des marques et des constructeurs.

Contactez notre service après-vente pour connaître les marques et les accords de prises en charge en vous rendant sur le site www.boospa.services

6/ PRODUITS SANS GARANTIE

Pour vos produits sans garantie, achetés ou non chez Boospa, notre service technique peut prendre en charge, en atelier, votre produit. Il vous suffit de contacter notre service technique en vous rendant sur le site www.boospa.services pour effectuer une demande de diagnostic.

Toute intervention ou réparation est garantie 6 mois en cas de panne identique ou de même nature.

6.A/ COUT DES REPARATIONS

Pour chaque demande de prise en charge ou de diagnostic, un forfait d'un montant de 42€ TTC vous sera demandé.

Après réception de votre produit sur notre station technique, un devis estimatif des éventuelles réparation et/ou de remplacement vous sera envoyé.

Le montant du forfait de diagnostic sera déduit du montant de la réparation s'il est accepté ; il restera acquis si le devis est refusé.

Au cours de la réparation il peut apparaître d'autres dommages ; dans ce cas un devis rectificatif vous sera soumis. A réception de ce devis rectificatif, vous pourrez refuser la totalité de la réparation. En tout état de cause le devis complémentaire estimatif aura une validité d'un mois.

Tarifs Service Après-vente 2015 :

- ✓ Diagnostic / prise en charge : 42€ TTC (remboursés si acceptation du devis estimatif)
- ✓ Heure de main d'œuvre : 59€ TTC
- ✓ Frais de transport retour : Tarif Colissimo / Chronopost en vigueur

6.B/ DELAI DE REPARATION

Boospa s'efforce de réduire au minimum les délais d'immobilisation des appareils, qui peuvent être imputables aux conditions des constructeurs ou des importateurs. Les délais indiqués ne peuvent être contractuels et sont purement indicatifs.

Toute demande de prise en charge ou de contact devra se faire sur le site www.boospa.services

Si votre demande concerne un spa gonflable de marque MSPA, merci de vous rendre sur le site www.mspa.support